

## Formulaire d'annonce

### Regroupement dans le cadre de la consommation propre

#### Préambule : rappels

Les articles 16, 17 et 18 de la loi sur l'énergie (LEne), les articles 14 à 18 de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) ainsi que les conditions particulières relatives aux installations de production et de stockage d'énergie (CP-IPSE) d'ALTIS définissent les règles de base concernant les rapports entre le gestionnaire de réseau (GRD) et les membres du regroupement. Le présent formulaire doit être signé par tous les propriétaires fonciers membres du regroupement, par tous les locataires ou preneurs de bail, ainsi que par le représentant du regroupement.

Après leur regroupement, les consommateurs finaux disposent ensemble, par rapport au GRD, d'un point de mesure unique, au même titre qu'un consommateur final.

Le regroupement dans le cadre de la consommation propre est permis, pour autant que la puissance de production de l'installation ou des installations soit au moins de 10 % de la puissance de raccordement du regroupement.

Le représentant du regroupement met à la charge des différents propriétaires, locataires et preneurs à bail les coûts effectivement occasionnés pour l'électricité produite au niveau interne et l'électricité soutirée à l'extérieur, sur la base de la consommation mesurée en kilowattheure. Il doit préciser par écrit la façon de procéder pour la mesure de la consommation interne la mise à disposition des données, l'administration et le décompte.

Ce formulaire doit être annoncé par écrit, par le responsable du regroupement à ALTIS au moins trois mois à l'avance, pour la fin d'un mois.

#### Représentant du groupement

*Le représentant du regroupement est le seul interlocuteur du GRD concernant les dispositions contractuelles et l'application tarifaire ; il a droit de décision au nom du regroupement.*

Prénom et nom du représentant : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 NPA et localité : \_\_\_\_\_  
 Date et signature : \_\_\_\_\_

#### Représentant du groupement

Adresse : \_\_\_\_\_  
 NPA et localité : \_\_\_\_\_  
 Parcelle(s) : \_\_\_\_\_

#### Accords écrits des membres du regroupement,

Au dos de ce formulaire

**Membres du regroupement (propriétaires fonciers)**

Désignation objet (appartement, studio, commerce)	Nom	Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Date	Signature

**Membres du regroupement (locataires ou preneurs de bail, s'ils sont connus au moment de l'annonce)**

<b>Désignation objet (appartement, studio, commerce)</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>NPA</b>	<b>Lieu</b>	<b>Date</b>	<b>Signature</b>